

FAUX VILLAGEOIS ET VRAIS TOURISTES

Catégorisations profanes chez les exploitants d'une région touristique en déclin...¹

Pierre Fastrez²

Ayant acquis ses lettres de noblesse en se centrant sur de lointaines cultures dites "exotiques", la recherche anthropologique s'est progressivement ouverte à des terrains plus proches, se repliant par là sur nos sociétés contemporaines. En dépit de ces changements, il est une question dont l'anthropologie n'a jamais cessé de traiter. Cette question, c'est celle de l'*autre*, qui ne peut être dissociée de celle du *soi*, du *nous* : les définitions d'une identité et d'une altérité s'appellent mutuellement. Cette dynamique [identité - altérité] est étroitement liée à l'inscription dans l'espace. Marc Augé parle ainsi

¹ Cet article est une version remaniée d'un rapport de recherche présenté dans le cadre d'un séminaire de DEA au département de communication de l'UCL en 1998. La moitié des données qui y sont présentées ont été collectées par Cédric Roland, étudiant au DEA. Nous tenons à le remercier ici d'avoir participé à cette recherche.

² Aspirant au Fonds National de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.)

de symbolisation de l'espace comme étant "le moyen et non pas nécessairement l'expression de l'unité"¹. A tout niveau (de l'interpersonnel au sociétal), cette symbolisation ancre une identité relative dans l'espace, toujours par opposition à une altérité relative.

Question de recherche et méthodologie

La recherche relatée dans cet article est profondément attachée à ces questions. Nous avons choisi pour terrain le village d'Hastière, situé en Haute-Meuse dinantaise (Belgique), région touristique en déclin, où *le* touriste n'existe plus. Celui-ci a été peu à peu remplacé par une série de "figures mixtes", dressant un continuum entre l'Hastierois de naissance et l'étranger de passage. Entre ces deux extrêmes, on trouve désormais des personnes résidant toute l'année dans un domaine de chalets, d'autres dont les mêmes chalets constituent une seconde résidence, qu'elle soit occupée occasionnellement ou fréquemment, d'autres encore qui viennent régulièrement louer un bungalow dans la région, d'autres enfin qui ne viendront qu'une fois...²

C'est dans des sites comme les camps de caravanes ou de chalets, les villages de vacances, etc. qu'apparaissent des catégories qui ne correspondent plus aux identités "classiques". Ces sites n'appartiennent pas au village, sont conçus au départ pour le passage, et sont pourtant partiellement occupés par des résidents permanents en situation précaire. Ils constituent des endroits dans lesquels "le provisoire est vécu comme définitif"³. A cet égard, ils tiennent en quelque sorte partiellement du "non-lieu"⁴. On entrevoit ici les liens étroits qu'entretiennent les problématiques de définition d'une identité et d'appropriation de l'espace.

Notre interrogation était la suivante : dans la mesure où c'était "la stabilité de l'autre qui rendait l'identité concevable et facile"⁵,

¹ M. AUGE, *Le sens des autres*, Paris, Fayard, 1994, p. 157.

² La commune d'Hastière compte quatre villages de vacances, trois campings, sept hôtels, deux centres de vacances, deux gîtes et cinquante-quatre camps de seconds résidents.

³ M. AUGE, *op. cit.*, p. 170.

⁴ Même si les occupants de ces camps y recréent malgré tout une sociabilité propre avec le temps.

⁵ M. AUGE, *ibidem*, p. 171.

comment les identités (et les altérités) se (re)construisent-elles quand l'autre n'est plus identifiable ? Sur base de quels critères les Hastiérois définissent-ils des catégories découpant le continuum [Hastiérois pure souche $\Rightarrow$ visiteur d'un instant] ? Ces questions impliquent une définition préalable de ce que l'on entend d'une part par "catégories", et d'autre part par "l'Hastiérois" ?

Concernant la première question, nous avons résolu de prendre comme critère exogène –à confronter aux catégories de nos informateurs– les différents types d'hébergement accessibles aux visiteurs à Hastière, correspondant à autant de "publics - cibles" parmi ceux-ci. En voici la liste, telle que définie par le Syndicat d'Initiative d'Hastière :

- village de vacances ;
- hôtel ;
- privé (appartement - villa - maison - chalet - caravane) ;
- camping - caravanning - mobil-home ;
- centres de vacances (Massembre - Les Sorbiers) ;
- gîte (rural - à la ferme - meublés - chambres d'hôtes) ;
- gîte d'étape (C.B.T.J.) ;
- autre.

Ces catégories, reprises par nous, et celles sur lesquelles nous nous centrons, classifications profanes et quotidiennes des Hastiérois, sont de natures différentes¹. Les premières sont exhaustives, exclusives et systématiques. Les secondes sont des catégories de sens commun, opératoires, nées de pratiques quotidiennes et orientant celles-ci. Elles ne correspondent en rien à la définition des catégories "classiques" (fondées sur un nombre d'attributs primitifs définis, hiérarchisées de façon stricte, etc.). Elles répondent plus à une organisation en termes de prototypes² : chaque catégorie inclut un membre prototypique incarnant le "meilleur exemple" de celle-ci, et un

¹ C'est bien la *nature* des catégories que nous opposons ici : leurs contenus ne sont sans doute pas si distincts. Notre échantillon (cf. infra) connaît en effet les catégories du Syndicat d'Initiative, et peut donc se les réapproprier ne fût-ce que partiellement pour élaborer leurs propres catégories profanes.

² Sur la théorie des prototypes, voir notamment les travaux d'Eleanor Rosch, (dont E. ROSCH, "Classifications d'objets du monde réel : origines et représentations dans la cognition", *Bulletin de psychologie*, numéro spécial "La mémoire sémantique", dir. par S. EHRLICH et E. TULVING, pp. 242-250) ainsi que la synthèse qu'en propose George Lakoff dans G. LAKOFF, *Women, Fire and Dangerous Things. What categories reveal about the mind*, Chicago, Chicago University Press, 1987 (chap. 2, 4 et 6).

ensemble de cas s'écarter progressivement du prototype. Rien n'exclut que de multiples critères interviennent pour les définir, et qu'existent des zones de recouvrement entre elles. Le but de la confrontation n'est donc pas d'aboutir à une équivalence, mais plutôt d'investiguer nos données au départ d'un "point de repère".

La seconde question nous met devant un paradoxe : elle nous pousse à définir d'emblée qui est Hastiérois et qui ne l'est pas alors que cette question fait partie de l'objet de notre recherche. Gardant à l'esprit la différence entre les catégories profanes, émiques, auxquelles nous nous intéressons, et le choix étique que nous devons opérer¹, nous avons résolu de recourir à une série d'entretiens semi-directifs auprès des commerçants et exploitants de la rue principale d'Hastière-Lavaux impliqués dans le tourisme local (c'est-à-dire le plus souvent ayant des contacts avec les visiteurs d'Hastière)². Le choix de cette sous-population se justifie en regard du type d'entretien choisi. Privilégiant les récits de pratiques plutôt que l'exposé d'opinions, nous nous sommes inspiré des "ethno-récits de pratiques focalisées" définis par Gérard Derèze dans le cadre de son "ethnosociologie des objets domestico-médiatiques"³. Le fait de partir de récits de pratiques dans lesquels les champs social et culturel sont appréhendés, et qui dépassent de loin la simple description factuelle, nous semblait d'une part limiter les réponses "conformistes" (l'interrogé répondant en fonction de ce qu'il croit devoir répondre), et d'autre part, donner accès à des descriptions d'interactions auxquelles l'interrogé prend part *en tant que* membre de tel ou tel groupe social, ce qui évite de "psychologiser" le discours de l'intéressé. En outre, la description d'interactions sociales, reposant sur une base factuelle, offre la possibilité de confronter les réponses de différents interrogés, afin de discerner comment ceux-ci peuvent comprendre différemment une même situation⁴.

¹ Sur cette distinction, Yves Winkin synthétise : "Parti d'une grille extérieure («étique»), l'ethnographe de la communication doit parvenir à dégager les cadres sociaux de la perception propres à la communauté étudiée (description «émique») ". (Y. WINKIN, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. Culture et Communication, p. 75).

² Les conclusions que nous avancerons en fin de parcours ne pourront donc valoir que pour cette sous-population.

³ G. DEREZE, *Une ethnosociologie des objets domestico-médiatiques - Médias, quotidien et troisième âge*, Louvain-la-Neuve, Ciaco, 1994, pp. 83 et suiv.

⁴ Cf. infra.

Ces entretiens ont été complétés par l'observation des traces matérielles du paysage hastiérois ayant trait (de près ou de loin) aux activités touristiques du site. Ces deux types de données ont plusieurs points commun. D'une part, elles ne sont constituées en tant que données que dans la mesure où elles font l'objet de nos investigations. Il s'agit de rendre manifestes des rapports sociaux, des représentations symboliques existant indépendamment de notre travail, mais créés en tant que données par notre démarche¹. D'autre part, dans les deux approches, la prise en compte de la dimension subjective de ces données est primordiale, dans la mesure où nous nous attachons essentiellement à faire émerger des représentations symboliques latentes².

Partant du postulat que chacun de nos informateurs parlait d'une même réalité, avec des regards différents³, il s'est agit –à chaque étape du traitement des entretiens⁴– de comprendre la parole de l'informateur *en contexte*, de tenter de cerner la cohérence de son point de vue sur une problématique complexe qu'il nous fallait reconstruire avec précaution⁵, en utilisant les autres entretiens comme

¹ Cf. D. FABRE "L'ethnologue et ses sources", *Terrain*, n° 7, Paris, octobre 1986, pp. 3-12.

² Ainsi, outre la description de pratiques sociales par les acteurs interrogés, il nous faut prendre en compte le sens que prennent ces pratiques pour ceux-ci. "Les données objectives ne représentent que la moitié de la vérité. Elles sont à compléter par les interprétations subjectives", H. BAUSSINGER, "Nouveaux terrains, nouvelles tâches, nouvelles méthodes", in *Ethnologies en miroir - La France et les pays de langue allemande*, essais réunis par I. CHIVA et U. JEGGLE, Paris, Éd. de la maison des sciences de l'homme, 1984, p. 328.

³ Ce qui présuppose donc "qu'on estime légitime et possible d'analyser des interviews comme des matériaux susceptibles de nous éclairer sur une situation à laquelle les interviewés se réfèrent (...) [ce] qui s'oppose au point de vue constructiviste radical (...) pour lequel il est à proprement parler impossible de traiter du référent" (C. MAROY, "L'analyse qualitative d'entretiens", in L. ALBARELLO et alii, *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995., p. 89.).

⁴ Celui-ci a été opéré en deux temps : (1) regroupements thématiques d'extraits (par catégories thématiques de plus en plus ciblées) au sein de chacun des entretiens et (2) analyse croisée des propos tenus par nos informateurs (reformulés sous forme condensée).

⁵ La situation d'entretien requiert d'une part de rester conscient de la façon dont l'informateur se met en scène dans ses dires (il ne se livre pas de façon transparente), et d'autre part de "tenter un travail raisonné sur ce qui peut être reconstruit comme fait et ce qui ne peut pas l'être" (C. MAROY, *op. cit.*, p. 90).

autant d'éclairages différents pour comprendre et recontextualiser le discours.

Résultats et interprétation

Catégorisations explicites

Deux critères de définition et de différenciation des catégories de visiteurs émergent de l'ensemble de ceux utilisés par nos informateurs : l'origine et le type de logement (qui correspond au critère exogène défini plus haut). Tous deux arrivent en tête des critères le plus souvent utilisés spontanément (c'est-à-dire sans que leur utilisation réponde ou soit induite par une de nos questions)¹. Ce sont aussi les deux critères les plus souvent utilisés en premier lieu au cours de l'entretien².

Si les informateurs se basent sur des critères communs pour définir leurs catégories profanes, l'usage qui est fait de ceux-ci diffère de l'un à l'autre, et les distinctions ne se recouvrent pas nécessairement. Ceci nous mène logiquement à la question : que "contiennent" ces catégories ? Si l'origine du visiteur est le critère le plus fréquemment employé pour classer celui-ci, plusieurs autres critères se révèlent discriminants à un degré de généralité supérieur.

La plupart des visiteurs auxquels sont confrontés nos informateurs peuvent être répartis en deux catégories générales partagées par tous, structurées autour de la distinction [village de vacances *vs* camp de seconds résidents], qui fait partie du critère "type d'hébergement". Cette distinction correspond aussi à l'opposition [locataire *vs* propriétaire]. D'autres critères sont souvent associés à la distinction qui vient d'être énoncée, même s'ils font l'objet d'usages légèrement différenciés d'un informateur à l'autre.

¹ Respectivement huit informateurs sur dix et six sur dix y recourent.

² Quatre informateurs recourent à l'origine des visiteurs, deux au type de logement (en l'occurrence, ceux-ci distinguent propriétaires de locataires), et deux à la fois à l'origine et au logement. (La première informatrice ne parle que d'une seule catégorie "générique" (les gens qu'elle accueille dans son gîte) au sein de laquelle elle opère des sous-distinctions ; le dernier informateur ayant refusé l'enregistrement, nous ne pouvons nous fier aux données dont nous disposons ; le total est donc de huit entretiens).

Ainsi en va-t-il des activités pratiquées sur place par le visiteur. Pour l'ensemble des informateurs qui y recourent, tous les visiteurs viennent à Hastière pour la région, le paysage. Mais alors que les locataires des villages de vacances sont essentiellement des randonneurs, visitant au passage les attractions de la région, les seconds résidents des camps sont définis comme des habitués, qui connaissent déjà la région, et qui viennent surtout pour se reposer et se retrouver entre habitués. Plusieurs mentionnent aussi que les seconds résidents pratiquent la pêche sur le site d'Hastière.

L'origine des visiteurs vient raffiner et nuancer la classification. Tous placent les Hollandais et les Flamands en tête de la catégorie "locataires des villages de vacances". Danois, Allemands, Bruxellois, Wallons et Italiens sont aussi inclus à celle-ci dans une plus faible proportion. La catégorie "seconds résidents" ne compte (à une mention près) que des Belges, essentiellement francophones et citadins : Carolorégiens, Bruxellois, Montois, Tournaisiens, Louviérois, mais aussi Flamands. Sont inclus à cette catégorie les gens ayant établi leur première résidence dans ces camps. Ces derniers sont soit décrits comme des pensionnés, anciens seconds résidents, venus couler des jours heureux sur leur lieu de villégiature, soit comme des personnes défavorisées (les taxes et les frais immobiliers étant moins élevés dans un camp).

Chacune des deux catégories générales (locataire vs propriétaire) est aussi couplée à une explication de sa présence sur place. La présence des seconds résidents remonte ainsi à une trentaine d'années, quand tous ces citadins venaient à Hastière acheter une parcelle de terrain et y mettre un chalet ou une caravane afin de venir y passer les week-ends et les vacances. Cette explication justifie aussi le relatif "déclin" de ces camps, dont on peut observer le délabrement : les propriétaires vieillissent, n'ont plus le courage d'entretenir leur bien (ou décèdent), et leurs enfants sont las de revenir toujours au même endroit. La présence des locataires étrangers est justifiée, elle, en référence aux sociétés qui gèrent les villages de vacances : les Etoiles et le Bonsoy sont gérés par des firmes à capitaux hollandais, le village FDM par une firme danoise, ce qui explique la majorité d'occupants de ces nationalités dans ces villages.

D'un informateur à l'autre, d'autres critères –plus périphériques– viennent encore consolider la distinction générale. Au nombre de ceux-ci, on trouve l'expérience que l'on a des visiteurs en tant que commerçant (les locataires ne sont pas des acheteurs, ils ne font pas

tourner le tourisme local, ils ont tout ce qu'il leur faut dans leurs domaines, etc.), leur nombre (on voit plus souvent les locataires de chalets en groupes de marcheurs dans le village), ou encore l'affection qu'on leur porte (les Hollandais et les Flamands sont très désagréables).

En synthétisant, on peut donc distinguer, avec nos informateurs, d'une part le locataire dans un village de vacances, le plus souvent Hollandais ou Flamand, parfois Wallon ou de nationalité étrangère, venant se promener et visiter la région, et d'autre part le second résident habitué, possédant son chalet ou sa caravane dans un camp, venant s'y reposer depuis plusieurs dizaines d'années. Tout ceci n'est bien sûr qu'un grossier condensé des propos de nos informateurs, regroupant les traits communs. Il est évident qu'au sein de ces deux catégories "de base", chacun opère des distinctions ou des assimilations partielles dont nous ne pouvons rendre compte par le menu.

Certains mentionnent en outre deux catégories minoritaires ne rentrant pas dans les deux principales : les propriétaires de chalets ou de bungalows dans certains villages de vacances (un pourcentage donné des logements ayant été acheté par des particuliers, qui les sous-louent) et les gens de passage, venant de Givet¹, de Charleroi... et qui viennent soit passer une journée à Hastière-même, soit visiter la région et s'arrêtent à Hastière avant d'atteindre Dinant.

Le type d'hébergement fait donc bien partie des principaux critères structurant les catégories profanes des interrogés. Mais il nous faut constater la réduction opérée par ceux-ci au sein des "valeurs potentielles" de la variable "hébergement"² : sur l'ensemble des possibilités, deux seulement semblent donc être opératoires pour nos informateurs.

Nous entendons à présent replacer ce que disent les gens de façon explicite sur les visiteurs qu'ils rencontrent dans une perspective plus large, grâce aux deux points qui suivent.

Traces matérielles

¹ Ville frontalière française située sur la Meuse (départ. des Ardennes).

² Cf. supra.

Le but est ici d'évaluer ce qui, dans le paysage hastiérois, confirme ou infirme les définitions de catégories qui ont été formulées ci-dessus.

De nombreuses aires de repos constituées de bancs et de poubelles publiques sont disséminées dans le village. Les visiteurs sont donc censés voyager à pied dans les environs, ce qui pourrait confirmer la présence d'une majorité de randonneurs. Mais si les bancs sont à l'usage de tous, y compris des Hastiérois, ce n'est sans doute pas le cas des omniprésentes poubelles de rue. Il apparaît, au vu des traces recensées, que le visiteur est d'abord perçu comme une source de nuisance, avant d'être considéré comme une personne à accueillir ou à informer, etc. Les blocs anti-parking et les interdictions de stationner renforcent encore l'idée d'un visiteur perturbateur et pollueur, responsable de la circulation trop élevée dans le village.

Le visiteur étranger est attendu, mais on s'inquiète seulement de son intrusion, pas de sa demande d'information. La gestion des "attractions" du village laisse ainsi à désirer : des panneaux signalétiques indiquent le point de départ de deux excursions. Aucun des deux chemins n'est entretenu, le second étant impraticable. Les quatre séries de panneaux informatifs orientant la visite des alentours de l'église abbatiale romane sont tous en français ; certains sont traduits en Wallon. Aucun ne l'est en langue étrangère. Par contre, l'ensemble des recommandations aux visiteurs affichées à l'entrée de l'abbatiale (silence, tenue correcte exigée, pas de circulation pendant les offices, etc.) est traduit en plusieurs langues. De même, ce panneau de la rue commerçante d'Hastière-Lavaux indiquant "Hastière commune propre - De gemeente van Hastière moet net blijven". La traduction (plus impérative que la version française) n'est ni innocente ni lancée en l'air...

A de très rares exceptions près, la seule langue de traduction utilisée dans la signalétique est le néerlandais. On le retrouve sur le panneau publicitaire d'orientation de la place du village, sur les panneaux des deux agences de location de vélos, sur ceux des "Grottes du Pont d'Arcole", sur la publicité d'une agence immobilière, sur une large proportion de cartes de restaurants... ou encore, plus fortuitement, sur des affichettes : sur la façade d'une maison ("chambres à louer - kamers te huren"), ou à la vitrine d'un salon de coiffure, mentionnant "zonnebanken", en néerlandais seulement. Plusieurs journaux vendus à la librairie sont néerlandophones. La présence des Flamands et des Hollandais est donc manifeste, et

semble être source de revenus. Un panneau de plus attire notre attention : il mentionne “pêche réservée”, en français uniquement, ce qui corrobore les assertions de nos informateurs concernant les activités des visiteurs : seuls les seconds résidents (en majorité Belges francophones) pratiquent la pêche.

Certaines limitations dans les possibilités offertes aux visiteurs les définissent par la négative. Un panneau routier situé à l’entrée d’Hastière mentionne “La perle de la Haute-Meuse, son abbatale, ses grottes, son château, ses villages de vacances”. Un autre panneau recense les infrastructures touristiques à Hastière : 4 villages de vacances, 7 hôtels, 22 restaurants et 3 campings. Nulle part il n’est fait mention des 54 camps de seconds résidents. Le visiteur d’Hastière n’y est donc pas attendu. Le même oubli caractérise la brochure de présentation de la commune éditée par le syndicat d’initiative. La liste des camps n’est disponible que sur une carte autonome.

D’une façon générale, le visiteur attendu à Hastière, au vu des signes qui lui sont adressés, des infrastructures qui lui sont destinées, répond au profil du touriste, visitant les attractions de la région, bruyant et indiscipliné, louant un chalet ou une chambre. Peu de traces réfèrent à la présence de visiteurs récurrents, comme les seconds résidents.

Catégorisations implicites : deux sphères de relations

Revenons à présent à nos entretiens. Une distinction plus fondamentale que celles mentionnées explicitement par nos informateurs est apparue au travers de la façon dont certains d’entre eux¹ avaient structuré le passage graduel –prévu par le guide de l’entretien– de questions portant sur des visiteurs ponctuels à des questions portant sur la population hastiéroise, en passant par les visiteurs récurrents. Ce passage faisait l’objet chez eux d’un découpage en deux registres de discours distincts, ce qui les amenait à tenir des propos très différents à quelques minutes d’intervalle. Ces deux registres corres-

¹ En l’occurrence, ceux qui acceptaient à un certain point de l’entretien de traiter des relations entre la population hastiéroise et les visiteurs sur le plan personnel, et de la problématique de l’intégration, les autres ne nous entretenaient que des relations qu’ils entretenaient aux visiteurs *en tant que* commerçants, gérants, etc.

pondent à deux “sphères de relations”¹ différentes, et la distinction qui vient d’être évoquée repose donc sur l’appartenance à l’une ou l’autre de celles-ci.

L’introduction de ces “sphères de relations” va nous permettre de passer de la question de la catégorisation des visiteurs du terrain à celle de la définition de la catégorie “Hastiérois”, et de ses limites en regard des premières catégories.

La sphère commerçante

Celle-ci est définie par les relations entre commerçants, professionnels du tourisme d’une part, et visiteurs d’Hastière (c’est-à-dire les gens de passage, les locataires des villages de vacances, et les seconds résidents des camps) de l’autre. Le visiteur y est clairement défini comme étranger à la population hastiéroise. Cette sphère comprend la problématique du tourisme.

A ce niveau, les propos tenus restent en général de l’ordre du discours convenu, ou tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, à de rares exceptions près. Les contacts avec les visiteurs qui reviennent sont bons, on discute autour du comptoir (que l’on vienne pour acheter ou non), on conserve les numéros de téléphone des clients les plus réguliers... Bien sûr, ces contacts varient d’un client à l’autre, et d’un commerçant à l’autre, la différence de la langue pouvant créer barrage. Un seul informateur distingue, déjà à ce niveau, les relations aux “touristes” –relativement tendues dans la mesure où ceux-ci font l’objet de jalousie de la part des Hastiérois– des relations aux seconds résidents, avec lesquels des amitiés se tissent. D’autres, par contre, écartent les Hollandais –considérés comme envahissants et sans gêne, ou comme froids et distants– des contacts amicaux. La froideur et la réserve est aussi attribuée aux commerçants hastiérois par l’une de nos informatrices.

La sphère villageoise

Celle-ci est définie par les relations plus récurrentes entre visiteurs habitués et Hastiérois, dans le cadre desquelles le visiteur

¹ Par “sphère de relations”, nous entendons un réseau relationnel qui réunit un nombre limité d’acteurs du terrain, impliqués dans un ensemble de problématiques spécifiques.

peut –ou non– être vu comme susceptible de s’intégrer et de devenir Hastiérois. Elle englobe la problématique de l’intégration et de la vie du village. Elle implique les seconds résidents des camps¹, ainsi que deux catégories encore non définies : les “vrais” Hastiérois et les “nouveaux” Hastiérois.

Le fait d’être un “vrai” Hastiérois tient à la naissance : il faut être né sur place, avoir sa famille au village. Cette définition traditionnelle peut être déduite des dires de sept de nos informateurs, soit que ceux-ci l’expriment explicitement, soit qu’ils se déclarent non Hastiérois parce qu’ils sont nés ailleurs (quand bien même ils habitent Hastière depuis de nombreuses années). L’identité se définit ici au niveau du village (Hastière-Lavaux) et non de la commune : un Waulsortois² n’est pas un Hastiérois ; cette distinction se maintient jusqu’entre Hastière-Lavaux et Hastière-par-delà, malgré le fait que seule la Meuse sépare les deux villages.

La catégorie des “nouveaux” Hastiérois est introduite par deux informateurs seulement, mais elle nous semble valoir la peine d’être retenue. Elle correspond à l’ensemble des gens ne provenant pas d’Hastière, mais venus s’y installer ces dernières décennies, essentiellement dans les quartiers résidentiels d’Hastière-Lavaux. Ils sont décrits comme étant relativement huppés et distants, et comme ayant une mentalité “de la ville”.

A l’opposé, les commerçants originaires d’Hastière nous livrent une version inverse : l’intégration est bel et bien possible, pour autant que l’on soit “de bonne composition” et disposé à faire le premier pas. Les informateurs étayaient cette thèse par différents exemples vécus. Cette assertion s’oppose en apparence à celle attribuant à chaque village une mentalité propre : chaque localité est caractérisée par un esprit commun qui unit les villageois, une solidarité qui cimente l’identité. Mais dès lors, comment un occupant d’un camp, vivant en dehors de ces solidarités locales, peut-il s’intégrer si chaque village s’oppose déjà à ses voisins ? Et pourtant, les cas cités en exemple sont bien réels...

¹ Si certains informateurs excluaient explicitement les Hollandais des contacts commerçants amicaux, plus aucun d’entre eux ne fait mention des locataires des villages de vacances quand on aborde la problématique de l’intégration à la population hastiéroise. Ils n’appartiennent tout simplement pas à cette sphère de relations.

² Waulsort est un village de l’entité de Hastière.

La situation devient intelligible si l'on tient compte de la distinction entre "vrais" et "nouveaux" Hastiérois. Plusieurs informateurs mettent en avant le caractère sociable (ou non) de chacun comme facteur d'intégration et associent celui-ci à la participation aux activités communes organisées à Hastière (club de balle pelote, cavalcade, fêtes, etc.). C'est ce qui distingue –pour l'une de nos informatrices– les "nouveaux Hastiérois" des seconds résidents qui s'intègrent : les premiers restent distants et ne viennent pas à ces manifestations, là où les seconds s'y impliquent activement. Notons que les personnes citées comme exemples d'intégration sont en fait toujours soit d'anciens seconds résidents ayant fait d'Hastière leur première résidence, soit des Hastiérois "par alliance", ayant épousé un villageois. Le reproche fait aux "nouveaux" Hastiérois de ne pas participer se double (chez deux de nos informateurs) d'une crainte d'être méprisés par ceux-ci.

Ces "nouveaux" Hastiérois sont de plus associés à l'affaiblissement de la solidarité qui unissait jadis chaque communauté villageoise : vu le nombre croissant de personnes ne faisant pas l'effort de s'intégrer, tout le monde ne connaît plus tout le monde. Ce facteur est couplé à l'exode des jeunes, qui quittent le village et ne participent donc plus aux activités communes qui maintenaient la solidarité. Bien entendu, rien n'exclut que l'explication de la dilution de la solidarité locale en référence à l'augmentation du nombre de "nouveaux" Hastiérois soit –ne fût-ce qu'en partie– une forme de "mythe familial"¹ à l'échelle de la communauté, mis en place pour se protéger des intrusions et pour maintenir l'identité des Hastiérois (permise par le maintien de la différence entre "vrais" et "nouveaux" Hastiérois). Avérée ou non, la diminution de la solidarité au sein du village par les nouveaux Hastiérois fait partie intégrante du système de représenta-

¹ Pour rappel, cette notion –développée dans le cadre de la pragmatique de la communication de l'École de Palo Alto– "se rapporte à un certain nombre de croyances assez bien systématisées, partagées par tous les membres de la famille concernant leurs rôles mutuels dans la famille et la nature de leur relation. Ces mythes familiaux contiennent de nombreuses règles masquées de la relation, règles qui demeurent dissimulées sous la gangue triviale des routines et des clichés familiaux" (A. J. FERREIRA, "Les mythes familiaux", in P. WATZLAWICK, J. H. WEAKLAND. (dir.), *Sur l'interaction*, Paris, Éd. du Seuil, 1981, pp. 85-86). Ces mythes sont en général à ce point ancrés dans l'univers familial et intégrés par tous ses membres qu'ils échappent à toute critique, fussent-ils en discordance totale avec la réalité.

tion des informateurs qui la soutiennent, et c'est en cela qu'elle nous intéresse ici.

Cet ensemble d'explications fournies par les interrogés nous a conduit à dégager –à titre d'hypothèse– ce que pourrait être le processus d'intégration dans la communauté d'Hastière. Ceci repose sur ce qui distingue les gens ayant réussi à s'intégrer (les anciens seconds résidents) des autres (les “nouveaux” Hastiérois), c'est-à-dire sur le moment de leur installation définitive à Hastière. Les seconds résidents sont présents sur le site d'Hastière depuis plusieurs dizaines d'années. Progressivement, certains ont fini par participer, puis par s'impliquer activement dans les activités du village¹, pour enfin s'installer de façon permanente à Hastière, et être considérés comme intégrés à la population hastiéroise. Les “nouveaux” Hastiérois, par contre, n'ont pas attendu d'être reconnus pour s'installer, ce qui les place dans une position d'intrusion par rapport au village. Le fait de s'installer *après* avoir pris le temps de participer à la vie du village semble donc être essentiel². En opposant les seconds résidents intégrés aux “nouveaux” Hastiérois, les informateurs opposent en fait d'une part une minorité de seconds résidents ayant fait le premier pas vers les Hastiérois, puis s'étant installés alors qu'ils étaient déjà largement intégrés, et d'autre part des personnes venues s'installer de but en blanc, ce qui les plaçait d'emblée dans une position suscitant la méfiance et le repli des Hastiérois³, rendant difficile le “premier pas” et la participation aux activités communes.

Tout ceci permet d'expliquer les dires des commerçants non hastiérois, qui, étant dans la position des “nouveaux Hastiérois”, et ne

¹ C'est-à-dire d'un village en particulier : Hastière-Lavaux, Hastière-par-delà, Waulsort, Heer, etc.

² On retrouve ce problème d'intégration des nouveaux habitants de villages dans l'étude de Marie-Hélène Guyonnet sur les passionnés de la sauvegarde du patrimoine haut-provençal. Pour ceux-ci, majoritairement “néorésidents” dans la région, “l'intérêt pour la mémoire locale apparaît (...) comme un moyen fondamental pour tenter de nouer, de façon symbolique, par un processus d'incorporation du passé, des liens avec la société d'accueil” (p. 154). La réhabilitation de la vie traditionnelle leur évite la défiance des autochtones, qui ne peuvent renier leur propre histoire. (Cf. M.-H. GUYONNET, “Chercheurs de patrimoine en Haute-Provence : une passion et ses enjeux”, in C. BROMBERGER (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard Éditions, 1998, pp. 139-161).

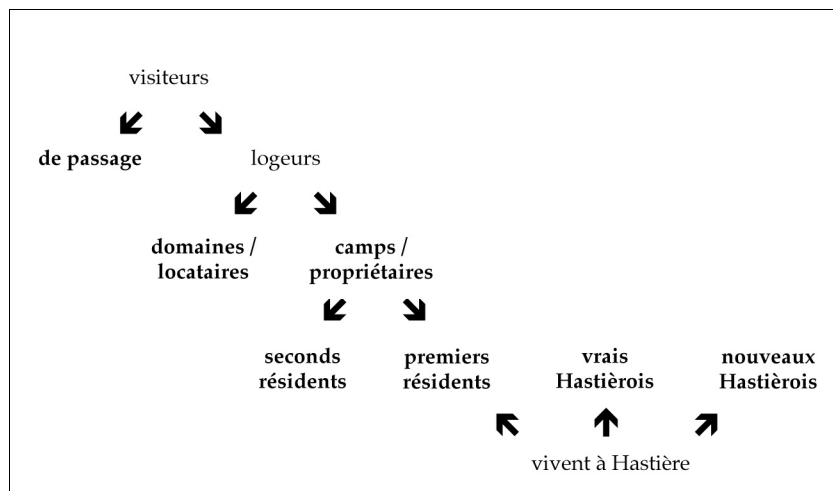
³ Un informateur résume cette situation en déclarant que ces gens “essayent d'imposer leurs idées (...) disons qu'ils essayent de se faire prévaloir par rapport aux gens de par ici (...)”.

pouvant percevoir l'intégration que de leur point de vue, concluent à l'impossibilité de s'intégrer totalement. On retrouve ici une fois de plus une manifestation de la prégnance de l'expérience personnelle dans la production des discours lors de l'entretien. Cette expérience est tant ce qui motive le refus de parler de ce qui ne concerne pas les relations commerciales que ce sur base de quoi on évoque la problématique de l'intégration.

Il nous faut souligner que cette interprétation des processus d'intégration ne peut être considérée que comme une hypothèse à vérifier, ce qui est en accord avec le caractère exploratoire de cette recherche. Elle nous semble cependant être celle qui intègre le mieux les acquis des discours de l'ensemble de nos informateurs.

Conclusions

Au terme de notre parcours, tentons de dégager les lignes de force de notre démarche interprétative. Différentes catégories émergent du continuum [Hastiérois pure souche - visiteur d'un instant]. Du point de vue des informateurs hastiérois "d'origine", on peut retenir les suivantes, que nous avons réorganisées dans ce schéma¹ :



¹ Les catégories définies par nos informateurs apparaissent en gras.

Au sein de la sphère des relations commerçantes, les deux catégories principales sont essentiellement différenciées sur base de trois critères (origine, hébergement, activités pratiquées sur place), de sorte qu'un "prototype" émerge de chacune : le marcheur néerlandophone louant un chalet dans un village de vacances, attiré par la nature et les attractions de la région d'une part, et le citadin belge francophone venant se reposer dans la caravane ou le chalet qu'il possède dans un camp depuis de nombreuses années. La première catégorie semble largement correspondre à l'image du touriste source de nuisances et de revenus déduite des traces matérielles observées dans le paysage. Les membres de cette catégorie sont *toujours* considérés comme "touristes", contrairement aux seconds résidents, ce qui les distingue encore de ces derniers.

La distinction la plus basique entre ces deux catégories intervient cependant au niveau des sphères de relations, puisque seuls les seconds résidents appartiennent à la sphère villageoise. Quand ces derniers participent aux activités (festives et autres) du village, *puis* viennent s'installer définitivement à Hastière, ils sont susceptibles d'être adoptés par les autochtones et de s'intégrer. Les "nouveaux" Hastiérois, par contre, qui viennent s'installer dans les beaux quartiers, sans approche préalable de la communauté villageoise, sont tenus à l'écart du processus d'intégration. La distance qu'ils manifestent vis-à-vis du village, et qui selon certains intervient dans la dilution de la solidarité traditionnelle, maintient cet écart entre "vrais" et "nouveaux" Hastiérois.

On a pu voir que les découpages opérés dans le réel continu du terrain ne sont pas uniques, mais multiples. Faire émerger ceux-ci requiert –comme le rappelle Hermann Baussinger¹– une attention toute particulière au fait que notre objet de recherche est *construit*, que notre terrain n'est pas nécessairement perçu comme une unité par ses occupants, mais qu'il est un découpage opéré par nous. Conscients des découpages que nous opérons, l'examen de ceux définis par les acteurs du terrain est alors possible. Le maintien de cette distinction nous aura ainsi permis d'exploiter dans nos interprétations le clivage [hastiérois - non hastiérois] qui divisait nos informateurs, de percevoir que l'unité du terrain se situait au niveau de la localité, et non de la commune, de faire émerger des sphères de relation distinctes dans les

¹ H. BAUSSINGER, *op. cit.*, pp. 318-319.

propos des interrogés, et de prendre en compte des catégories profanes insoupçonnées, comme celle des “nouveaux” Hastiérois.

Notre recherche n'aurait été que de peu d'intérêt si elle s'était limitée à appréhender ce dont nos informateurs parlent de façon explicite. Le recadrage de la problématique, élargissant le spectre des indices auxquels on porte attention (contenu, façon d'organiser implicitement le discours, traces matérielles...), permet par contre de faire la lumière sur une structuration plus complexe de la réalité, dans laquelle interagissent représentations symboliques et pratiques quotidiennes. Cette interdépendance est en effet inscrite au cœur même des représentations sociales, définies comme “le savoir de sens commun, socialement élaboré et partagé, construit pour et par la pratique et qui concourt à la structuration de notre réalité”¹. Ceci n'a bien entendu rien de très novateur, mais telle n'est pas notre ambition. Notre recherche se présente plutôt ici comme un lieu où l'on peut observer la dynamique des représentations sociales, qui s'élaborent dans les pratiques quotidiennes, structurent la réalité des acteurs et se présentent à eux comme un guide pour l'action. On aura pu constater à loisir comment les catégorisations profanes s'élaborent à travers l'expérience quotidienne des acteurs, comment elles organisent celle-ci en domaines distincts, et comment elles se révèlent opératoires face à elle.

Ajoutons enfin que, s'il s'agit de poursuivre l'examen de la question de recherche traitée ici, toute étude complémentaire gagnerait à diversifier encore les modes de collecte de données, notamment en s'axant sur l'observation des interactions entre autochtones et visiteurs sur le terrain, et sur la diversification des catégories de personnes interrogées. Sur base des catégories profanes établies plus haut, il serait en effet possible de s'intéresser aux représentations ou aux pratiques spécifiques à chacune. A notre sens, ne se limitant plus à la catégorisation de soi et de l'autre, mais se penchant de façon plus large sur la relation à l'autre, un intérêt tout particulier devrait être porté au processus d'intégration propre au terrain, dont une première ébauche a été réalisée ici.

¹ G. FERREOL (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 242.